

Image not found or type unknown



## Litige +vente d'un véhicule

Par **soizik**, le **19/06/2015** à **11:49**

vente d'un scénic de 11 ans à un particulier, qui un mois et demi après l'achat a cassé le turbo et le moteur et nous harcèle par téléphone et par mail en mettant notre responsabilité en cause. il nous dit qu'il sagit d'un vice caché!!!!.nous ne sommes pas mécano et il a circulé avec un mois et demi, sans problème.le véhicule sortait du garage pour la remplacement de rotules , ce garage est sérieux, si il y avait eu un autre problème, il nous l'aurait dit, et le controle technique était aussi fait donc on a du mal à croire que notre responsabilité est engagée.merci pour tous les infos que vous nous transmetrez.